Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 022-212203467-20260709-10_07_2026_2-DE

TRÉDANIEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 9 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six, le 9 juillet à dix-neuf heures, le conseil municipal s'est réuni en son lieu habituel, sous la présidence de M. ROBIN Christophe, Maire de TREDANIEL.

Date de convocation *: 2 juillet 2026* ***Date d'affichage*** *: 2 juillet 2026.*

Membres en exercice **15**
Présents **11**
Absents excusés **4**
Absent **0**
Suffrages exprimés **15**

Étaient présents : ROBIN Christophe, RIO Christelle, RONDEL Anthony, YU-YUENG François, LAGRÉE Patrick, BOURGOIS Patrick, LEFFONDRÉ Coralie, ERHEL Aurélie, PERONNO Aurélie, POILVERT Marine, ENGRAND Pierre.

Étaient absents excusés :
DRILLET Yoan a donné pouvoir à Christelle RIO
ROCABOIS Danielle a donné pouvoir à Pierre ENGRAND
BAJSAROWICZ Olivier a donné pouvoir à François YU-YUENG
JUHEL Céline a donné pouvoir à Christophe ROBIN

Secrétaire de séance : Patrick LAGRÉE

10-07-2026 : LOTISSEMENTS COMMUNAUX « LA METAIRIE » ET « LE LONG CHAMP » - PRIX DE VENTE DES LOTS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que les travaux d'aménagement des lotissements communaux « La Métairie » et « Le Long Champ » sont en voie d'achèvement et qu'il convient de fixer le prix de vente des terrains à bâtir afin d'engager leur commercialisation.

Le montant de l'opération s'élève à 942 228,60 € TTC pour une surface à commercialiser de 13 103 m² (33 lots) ce qui correspond à un prix de revient de 59.91 € HT soit 71,90 € TTC. Sachant que les lotissements sont assujettis à la TVA, la commune devra s'acquitter de la TVA à la marge.

Au regard du coût global de l'opération, des frais d'aménagement et des caractéristiques des terrains, il est proposé de fixer le prix de vente de chaque lot suivant le tableau annexé.

Après en avoir délibéré,
le Conseil municipal,
par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- DECIDE d'opter pour le régime de la TVA à la marge ;

- FIXE le prix de vente de chaque lot comme suit :

Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 022-212203467-20260709-10_07_2026_2-DE

Lotissement le Long Champ

N° DU LOT	SURFACE	PRIX DE VENTE HT
1	326	15 833,33 €
2	373	17 500,00 €
3	413	18 333,33 €
4	447	20 000,00 €
5	393	15 833,33 €
6	368	14 166,67 €
7	452	18 333,33 €
8	499	19 166,67 €
9	414	18 333,33 €
10	405	18 333,33 €
11	371	15 833,33 €
12	440	18 333,33 €
13	452	18 333,33 €
14	495	21 667,67 €
15	408	15 000,00 €
16	405	15 000,00 €
17	419	15 000,00 €
18	399	16 666,67 €
19	490	17 500,00 €
20	406	15 833,33 €
21	520	21 666,67 €
22	352	16 666,67 €
23	373	17 500,00 €
24	387	15 833,33 €
25	447	18 333,33 €
26	404	18 333,33 €
27	377	17 500,00 €

Lotissement La Métairie

N° DU LOT	SURFACE	PRIX DE VENTE HT
1	262	12 500,00 €
2	318	15 833,33 €
3	317	15 833,33 €
4	293	14 166,67 €
5	249	12 500,00 €
6	429	20 833,33 €

Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 022-212203467-20260709-10_07_2026_2-DE

- APPROUVE le règlement d'attribution des lots qui sera annexé à la présente délibération ;

- PRECISE que les frais de notaire et les frais annexes liés à la vente seront à la charge des acquéreurs ;

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les promesses de vente, les actes authentiques de vente, ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation des cessions ;

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme,
Au registre sont les signatures.

Le secrétaire,

Le Président,

MAIRIE DE TREDANIEL
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Côtes-d'Armor

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de son acte. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes (3, Contour de la Motte – 35 044 RENNES) dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.